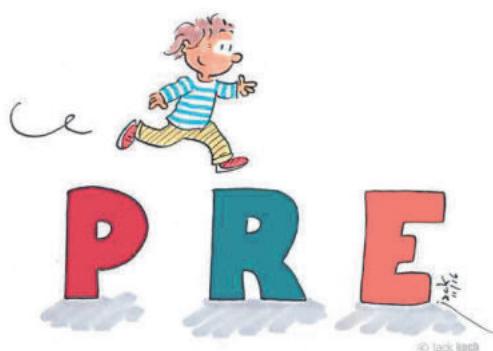


PROJET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE STRASBOURG



BILAN D'ACTIVITÉ 2024-2025

Caisse des écoles de
Strasbourg

11 quai Fustel-de-Coulanges
67076 Strasbourg Cedex

03 68 98 83 31



Strasbourg.eu
eurométropole



SOMMAIRE

DONNÉES D'ACTIVITÉ 2024-2025	3
LE CADRE D'INTERVENTION.....	4
L'ÉQUIPE ET SES PARTENAIRES.....	5
LES INTERVENANTS-TES	6
LES INSTANCES ET LE TRAVAIL EN RÉSEAU	7
LES ÉQUipes PLURIDISCIPLINAIRES DE SOUTIEN (EPS)	8
LES SECTEURS DE COORDINATION DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN 2023-2024.....	9
LES SITUATIONS ÉTUDIÉES ET LES PARCOURS	10
LES DEMANDES ET LES BESOINS.....	12
LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.....	16
LES OBJECTIFS DES PARCOURS	17
LES ACTIONS.....	19
ZOOMS	21
Favoriser l'activité physique pour lutter contre la sédentarité	22
Zoom sur le Tutorat	23
ANNEXES	25
Annexe 1 : Les étapes d'un parcours de réussite éducative	26
Annexe 2 : Liste des participants-es aux EPS de 2024-2025.....	27
Annexe 3 : Répartition des suivis PRE par établissement scolaire en 2024-2025	29
Annexe 4 : Liste des actions collectives menées par les prestataires du PRE en 2024-2025	30

DONNÉES D'ACTIVITÉ

2024-2025

LE CADRE D'INTERVENTION

Les finalités du Projet de réussite éducative

Le Projet de Réussite Éducative (PRE) est un dispositif spécifique de la Politique de la Ville. Les programmes de réussite éducative s'inscrivent dans le plan de cohésion sociale prévu par la loi du 18 janvier 2005 (programmes 15 et 16) et ont pour finalités :

- De restaurer l'égalité des chances pour les enfants et adolescents·tes issus·ues des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV), ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à un développement harmonieux
- D'offrir des moyens et des outils nouveaux et/ou complémentaires au droit commun, permettant, dès les premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de leur scolarité, l'accompagnement des enfants, adolescents·tes et de leur famille avec prise en compte de la globalité de leurs difficultés.

Le public bénéficiaire

Ce dispositif cible les jeunes âgés·ées de 2 à 16 ans, domiciliés·ées à Strasbourg dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (Q.P.V.) et/ou scolarisés·ées dans un établissement scolaire se trouvant dans un Réseau d'Éducation Prioritaire (REP ou REP+) de la Ville de Strasbourg.

La mise en place des parcours de réussite éducative



Le PRE se concrétise par la mise en place de parcours de réussite éducative formalisés par des contrats avec une durée limitée et des objectifs évolutifs, travaillés avec les partenaires, et jalonnés par des temps d'échanges réguliers avec la famille et tous·tes les professionnels·elles mobilisés·ées autour de l'enfant et/ou du jeune et de sa famille.

(*Cf. schéma dynamique de la logique des parcours en annexe 1 p.21*)



Le PRE ne se limite pas aux problématiques scolaires mais renvoie à six larges domaines d'intervention : culturel, éducatif, parentalité, santé, scolaire et sportif.

Les spécificités du PRE



Un accompagnement individualisé des enfants et des adolescents·tes



Un cumul de difficultés pris en compte dans une approche globale et pluridisciplinaire



Une association et une implication fortes des parents

Dès 2006, le PRE de Strasbourg s'est doté d'un protocole d'intervention (réactualisé en 2015) et d'une charte de confidentialité visant à structurer la mobilisation des professionnels·elles et le cadre des échanges d'informations.

L'ÉQUIPE ET SES PARTENAIRES

Fonctionnement et organisation

La Caisse des Écoles est l'établissement public municipal assurant la mise en œuvre du Projet de Réussite Éducative de Strasbourg.



Sa création et ses missions ont été arrêtées par une délibération du Conseil municipal du 6 juin 2006 dans le cadre du Plan de cohésion sociale prévu par la loi du 18 janvier 2005.



La Caisse des écoles est rattachée à la **Direction de l'Enfance et de l'Éducation de la Ville de Strasbourg** et dispose d'un budget autonome et de ses propres instances de décision (comité de caisse) et de concertation (conseil consultatif de la réussite éducative).

La présidence de la Caisse des écoles est assurée par **Madame Hülliya TURAN, adjointe en charge de l'Enfance et de l'Éducation**, depuis août 2020, par délégation de Madame la Maire de Strasbourg.



Les personnels permanents

L'équipe de la Caisse des Écoles compte sept agent.es permanent.es (6,7 ETP) : quatre coordonnatrices de réussite éducative, une éducatrice, une assistante et un directeur.

L'année scolaire 2024-2025 a été marquée par :

- Le départ en congé maternité puis parental d'une coordinatrice pendant 8 mois.
- La reprise à temps plein d'une autre coordinatrice en février 2025 après une année en temps partiel thérapeutique.
- L'équipe a fonctionné cette année avec un effectif de coordinatrice qui a oscillé entre 2,7 et 3,1 ETP pour 4 postes.

La restitution de l'évaluation du dispositif

Deux temps de restitution de l'évaluation du PRE par l'Université de Strasbourg se sont déroulés au premier trimestre de l'année 2025 :

- L'un auprès des familles qui ont été sollicitées pour les monographies,
- L'autre auprès de l'ensemble des acteurs concernés par le PRE dans le cadre du Conseil Consultatif de la Réussite Éducative.

LES INTERVENANTS-TES

Les personnels vacataires

L'équipe d'accompagnateurs·trices de réussite (ARE) éducative est actuellement composée d'une quinzaine d'agent·es (dont un tiers de turn-over tous les ans).

Ces personnels sont recrutés en régie par l'équipe de la Caisse des Écoles tout au long de l'année et disposent de compétences et d'expériences variées (secteur éducatif, social, du soutien à la parentalité, art-thérapie, sport, etc.).

Ces accompagnateurs·trices sont chargés·ées du suivi personnalisé des enfants et des adolescents·tes et interviennent au domicile et ponctuellement en sortie.



Le PRE fait également appel à une psychologue vacataire qui propose des séances d'écoute psychologique, selon les objectifs du contrat, sans se substituer à une thérapie.



Des temps de **formations et d'échanges à destination des personnels vacataires** se sont déroulés au cours de cette année scolaire 2024/2025 : réunion de rentrée au Jardin des Sciences, ateliers outils-méthode (formation sur la gestion des écrans), groupes d'analyse de la pratique, réunion de fin d'année au C.I.N.E (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement).

Les associations prestataires

Les associations prestataires interviennent dans le cadre d'un marché public sur trois années de 2023 à 2025.

Ce marché a été attribué à 8 prestataires pour des actions d'accompagnement :

- **Art en réel** (ateliers d'expression)
- **ASTU – Action Citoyennes Interculturelles** (médiation interculturelle)
- **AID 67 – Association d'aide et d'Intervention à Domicile du Bas-Rhin** (soutien à la parentalité)
- **Ligue de l'Enseignement (LDE)** (accompagnement des apprentissages et ateliers langage)
- **MSA - Migrations Santé Alsace** (médiation familles-institutions)
- **Mathilde BOUHANA** (art-thérapie)
- **La Chambre** (ateliers photo)
- **Sport pour Tous** (ateliers de motricité)

Ils peuvent intervenir lors de RDV avec les familles, à domicile ou encore en tiers lieux (écoles, salles associatives, etc.) selon la nature de leurs interventions.



Les champs d'intervention des Intervenants·tes

Ils sont larges et variés et correspondent aux objectifs des parcours définis dans les contrats d'accompagnement :

- Renforcement de la confiance en soi
- Ouverture sur l'extérieur
- Épanouissement de l'enfant
- Accompagnement des parents
- Motivation scolaire
- Autonomie dans les apprentissages.

LES INSTANCES ET LE TRAVAIL EN RÉSEAU

Le Comité de Caisse

Le Comité de la Caisse des Écoles en est l'instance délibérante qui oriente, définit la stratégie de réussite éducative et se prononce sur le programme d'actions à mettre en œuvre.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, il s'est réuni 2 fois (Le 25 novembre 2024 et le 20 mai 2025).

*Ordre du jour
Comité de Caisse du 25 novembre 2024*

-
1. Adoption du PV du comité de caisse du 13 juin 2024
 2. Point d'actualité de la Caisse des écoles
 3. Adoption du débat d'orientation budgétaire 2025
 4. Adoption du budget primitif 2025
 5. Autorisation de renouvellement du marché des groupes d'analyse de la pratique

*Ordre du jour
Comité de Caisse du 20 mai 2025*

-
1. Adoption du PV du comité de caisse du 25 novembre 2024
 2. Point d'actualité de la Caisse des écoles
 3. Élection du/de la président-e de séance pour le vote du Compte administratif 2024
 4. Approbation du Compte de gestion 2024
 5. Vote du Compte Administratif 2024
 6. Adoption du Budget Supplémentaire 2025

Le Conseil Consultatif de la Réussite Éducative

Le Conseil Consultatif de la Réussite Éducative (C.C.R.E.) émet un avis sur toutes les questions relatives au projet de réussite éducative. Il propose au Comité de Caisse la répartition des

crédits affectés à la réussite éducative et évalue les résultats des actions menées dans le cadre du projet.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, il s'est réuni une fois le 25 mars 2025.

*Ordre du jour
Conseil Consultatif de la Réussite
Éducative du 25 mars 2025*

-
1. Points d'actualité de la Caisse des Écoles
 2. Restitution de l'évaluation du PRE par l'Université de Strasbourg
 3. Échanges avec les acteurs de la Réussite Éducative autour de l'évaluation
 4. Calendrier prévisionnel des prochaines instances

L'inter-EPS

Elle réunit 1 à 2 fois par an l'ensemble des participants-tes des EPS des 4 secteurs de coordination.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, elle ne s'est pas réunie.

Le réseau des PRE du Grand Est

Animé par l'ORIV, ce réseau rassemble plus d'une quarantaine d'équipes des PRE de la région Grand Est.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, le PRE de Strasbourg a participé à la Journée régionale des Chef-fes de projet Cités éducatives et PRE du Grand Est, le 3 octobre 2024 à Metz.

LES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES DE SOUTIEN (EPS)

Organisation

Animées par les 4 coordonnatrices de réussite éducative, les Équipes Pluridisciplinaires de Soutien (EPS) sont au nombre de 8 et se déploient une fois par mois sur les secteurs suivants :

- Elsau / Montagne-Verte
- Est (Ampère, Port-du-Rhin)
- Nord (Cité Spach et Cité de l'III)
- Koenigshoffen-Est / Laiterie
- Neuhof
- Meinau
- Hautepierre / Poteries
- Cronenbourg

Composition

Elles sont composées dans chaque territoire de représentants-tes :

- De l’Action sociale de proximité de la Ville de Strasbourg (responsable d’équipe ou assistant-e social-e),
- De l’Éducation nationale (Coordonnateurs-trices REP ou conseiller-ère pédagogique),
- Des Associations de prévention spécialisée (chef-fe de service ou Éducateur.trice spécialisé.e).

Nombre de réunions d’EPS par secteur durant l’année scolaire 2024/2025

Secteurs	Nombre de réunions
Elsau / Montagne-Verte	8
Est	5
Nord	6
Koenigshoffen-Laiterie	8
Neuhof	4
Meinau	5
Hautepierre / Poteries	8
Cronenbourg	7

Liste détaillée des participants-tes aux EPS de 2024-2025

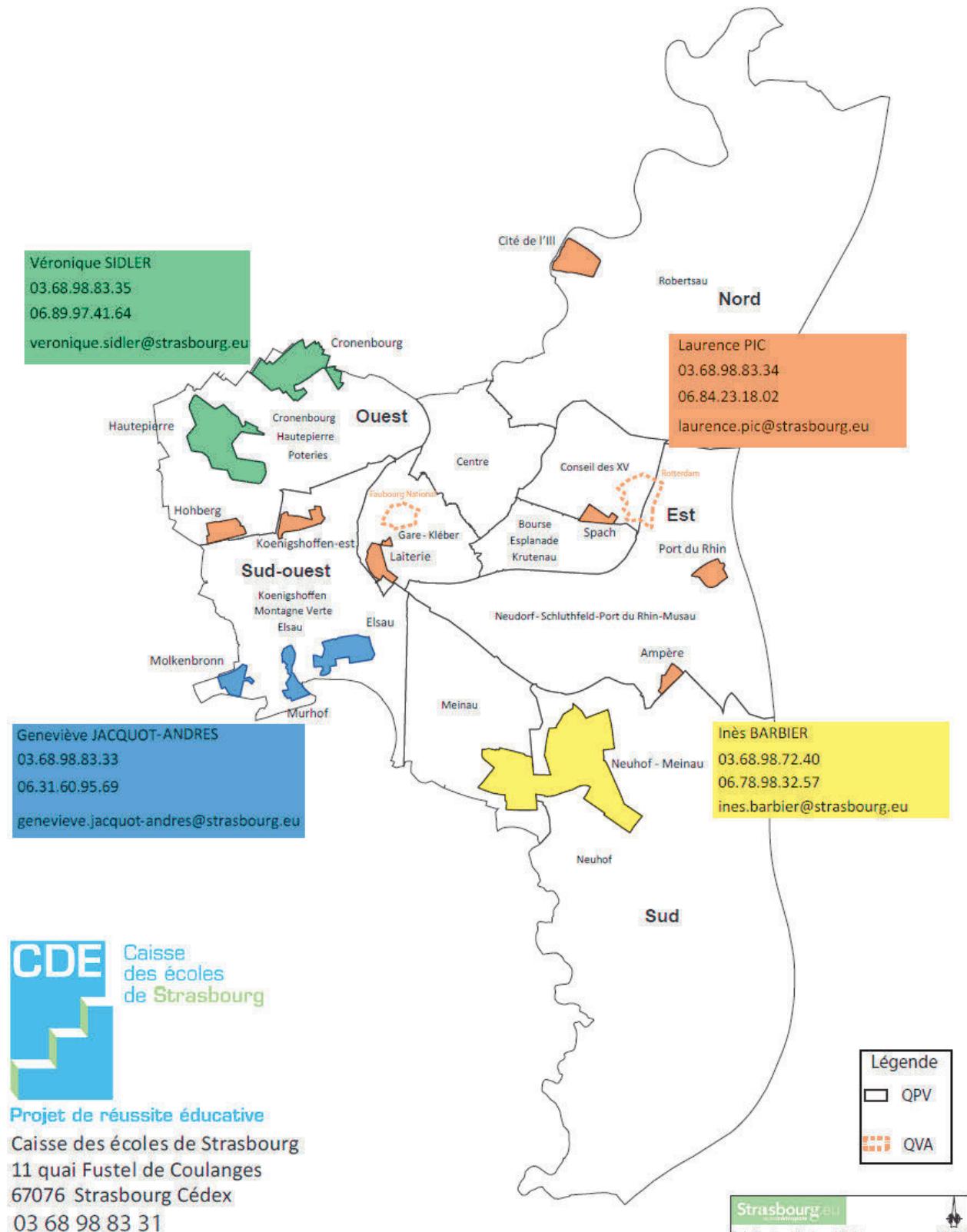
(Cf. liste en annexe 2 p.27 et 28)

Rôle des EPS

Les missions des EPS sont les suivantes :

- Réaliser une évaluation partenariale de la demande de PRE à partir d’éléments de diagnostics précis des situations, d’échanges sur la pertinence d’une entrée dans le dispositif, sur les solutions envisageables (actions dédiées au PRE ou externes), sur l’identification de freins éventuels à un accompagnement par le PRE
- Mobiliser en priorité les ressources disponibles localement en réponse aux problématiques individuelles repérées et en procédant aux orientations et mises en lien nécessaires (partenaires socio-éducatifs externes au PRE)
- Veiller à la complémentarité et à la mise en cohérence avec les dispositifs de droit commun ou les actions du secteur associatif
- Élaborer des parcours PRE individualisés et en assurer le suivi : évaluation des actions impulsées, ajustement de l’intervention, bilans périodiques
- Proposer de nouvelles pistes de travail et engager de nouvelles démarches (collectives, individuelles, thématiques...) en réponse aux difficultés repérées.

LES SECTEURS DE COORDINATION DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN 2023-2024



Projet de réussite éducative
Caisse des écoles de Strasbourg
11 quai Fustel de Coulanges
67076 Strasbourg Cedex
03 68 98 83 31

LES SITUATIONS ÉTUDIÉES ET LES PARCOURS

Situation globale et répartition par EPS

L'activité pour l'année scolaire 2024-2025 est en baisse par rapport à l'année scolaire précédente : 309 situations étudiées (contre 384 en 2023-2024).

Cette baisse s'explique par un important absentéisme dans l'équipe des coordinatrices (congé maternité puis parental, temps partiel thérapeutique) qui a dû fonctionner avec un quart de son effectif en moins durant cette année scolaire.

Le tableau ci-dessous présente le nombre et la répartition des situations étudiées par EPS et des parcours mis en œuvre.

EPS	Parcours en cours au 01.09.2024	Nouvelles demandes	Parcours clos	Dont refus	TOTAL des Situations étudiées
Cronenbourg	1	4	2	0	5
Elsau- Montagne verte	47	41	39	3	88
Est	21	3	8	0	24
Hautepierre-Poteries	28	29	20	0	57
Koenigshoffen-Laiterie	23	21	20	3	44
Meinau	20	18	18	2	38
Neuhof	27	8	21	2	35
Nord	10	8	10	2	18
Total	177	132	138	12	309



297 parcours mis en œuvre.



12 refus (dont 1 refus des parents et 11 refus de l'EPS).

Les entrées dans le dispositif

Sur les 309 situations étudiées en 2024-2025 :

- 177 sont en cours au 01/09/2024,
- 132 sont nouvelles, contre 115 l'année scolaire précédente.

Les sorties du dispositif

138 parcours ont été clos au 31/08/2025 (44% des situations étudiées).

La durée moyenne des parcours clos

Durée des parcours	Nombre de situations
Moins d'un mois	6
Entre un et 3 mois	14
Entre 4 et 6 mois	11
Entre 7 et 12 mois	22
Entre 13 et 18 mois	23
Entre 19 et 24 mois	18
Plus de 24 mois	44
TOTAL	138

Cette durée est calculée selon les dates administratives d'entrée et de sortie du dispositif et ne reflètent pas la durée effective des actions (souvent bien inférieure).

61 % des parcours ont duré plus d'un an (soit 8 points de moins que sur l'année scolaire 2023-2024).

En 2024-2025, la durée moyenne des parcours clos est de **16 mois** (contre 20 mois en 2023-2024).

Remarque :

La baisse de 19,5 % du nombre de situations étudiées et donc de parcours qui ont été mis en œuvre s'explique principalement par l'absence du quart de l'effectif des coordinatrices sur l'ensemble de cette année scolaire 2024/2025.

LES DEMANDES ET LES BESOINS

Les demandes

132 nouvelles demandes ont été transmises.

85 % des demandes de PRE ont été adressées par l'Éducation nationale (enseignant-e, directeur-trice d'établissement, CPE, service social en faveur des élèves, RASED). Ce pourcentage reste quasi identique à l'année scolaire précédente (83 %).

Le tableau synthétique ci-dessous présente la répartition de l'origine des demandes.

Origine des demandes	Nombre de situations
Éducation Nationale	264
Ville (ASP/PMI, SIAMO)	22
Autres associations (Prestataires du PRE, CSC)	9
Parents	6
Services de prévention spécialisée	8
TOTAL	309



Certaines demandes peuvent être portées par l'Éducation nationale mais travaillées en amont par un.e autre professionnel-le.

Les motifs de repérage

Les trois principaux motifs de repérage par les partenaires du PRE sont dans l'ordre d'importance : le comportement et/ou la socialisation, la maîtrise de la langue française et les apprentissages (68,3% des besoins repérés).



Le tableau synthétique ci-dessous montre la répartition des motifs de repérage.

Motifs de repérage	%
Apprentissages	19
Comportement et/ou socialisation	27,3
Maîtrise de la langue française	22
Parentalité	9
Ouverture culturelle	10,4
Désinvestissement	5,3
Fragilités sociales	2,6
Absentéisme	1,4
État de santé	1
Accès aux soin	1
Accès à une pratique sportive	1
TOTAL	100

Compte tenu de l'orientation très majoritaire de l'Éducation nationale vers Le PRE, ce dernier reste très souvent associé, au moment de la saisine aux problématiques liées aux apprentissages et à la maîtrise de la langue française. Toutefois, le champ d'intervention du dispositif s'élargit et se diversifie au fur et à mesure de l'accompagnement.

Les profils de repérage

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) identifie 4 profils de repérage dont la répartition des suivis est présentée ci-dessous.

Profils de repérage	%
Profil 1 - <i>Enfant connaissant une difficulté scolaire ponctuelle liée à un manque de travail ou d'autonomie</i>	42
Profil 2 - <i>Enfant connaissant une difficulté qui s'exprime dans le champ scolaire mais qui relève d'une difficulté liée à la santé, à la vie familiale, etc.</i>	43
Profil 3 - <i>Enfant rencontrant un cumul de difficultés avec mobilisation des parents</i>	12
Profil 4 - <i>Enfant rencontrant un cumul de difficultés sans mobilisation des parents</i>	0
Autre	3
TOTAL	100

LES BÉNÉFICIAIRES

Répartition par âge à l'entrée

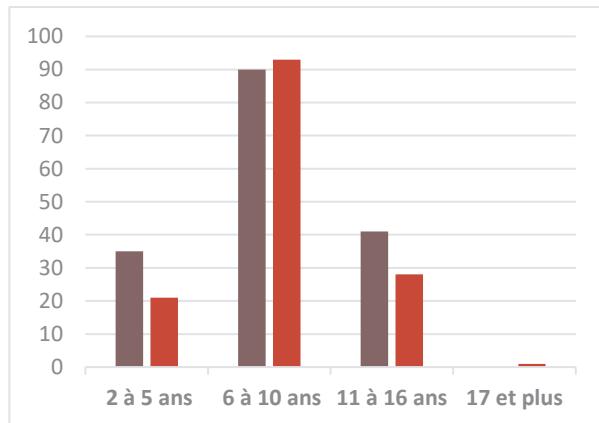
Les bénéficiaires ont majoritairement **entre 6 et 10 ans** (59.2%) au début du parcours contre 51,1 % l'année scolaire précédente.

La part des bénéficiaires âgé.es de 2 à 5 ans a doublé par rapport à l'année scolaire précédente. Cela s'explique en partie par l'intervention de l'éducatrice du PRE sur cette tranche d'âge.

Âge	Nombre	%
2-5 ans	56	18.1
6-10 ans	183	59.2
11-16 ans	69	22.4
17 ans et +	1	0.3
TOTAL	309	100

Répartition par âge et par genre

Âge	M	F	TOTAL
2-5 ans	35	21	56
6-10 ans	90	93	183
11-16 ans	41	28	69
17 ans et +	0	1	1
TOTAL	166	144	309



53.4 % de garçons
46.6 % de filles

Répartition par QPV

Le PRE de Strasbourg se déploie sur les 13 QPV et les 2 territoires de veille (TV) strasbourgeois.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des bénéficiaires par QPV.

QPV	Nombre
Neuhof-Meinau	44
Hautepierre	36
Elsau	38
Ampère	11
Cité de l'III	14
Koenigshoffen-Est	6
Laiterie	5
Port-du-Rhin	7
Cronenbourg	5
Murhof	8
Hohberg	9
Molkenbronn	4
Spach	1
<i>Sous-total 1 (QPV)</i>	<i>188</i>
Territoires de veille (TV) (Faubourg national et Rotterdam)	13
<i>Sous-total 2 (QPV+TV)</i>	<i>201</i>
Hors QPV	108
TOTAL	309

65 % des bénéficiaires habitent en QPV ou en territoires de veille contre 74 % l'année précédente.

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Répartition par établissement scolaire

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, on compte **67 établissements strasbourgeois bénéficiaires** :

- ✓ 21 écoles maternelles
- ✓ 31 écoles élémentaires
- ✓ 13 collèges
- ✓ 2 lycées

Cf. Liste détaillée en annexe 3 p.30

Répartition par niveau scolaire

Niveau scolaire	Nombre	%
Maternelle	40	13
Élémentaire	183	59.2
Collège	81	26.2
Lycée	5	1.6
TOTAL	309	100

Les niveaux scolaires les plus représentés sont :

- En maternelle : **la grande section** (24 suivis),
- En élémentaire : **le CE1** (46 suivis),
- Au collège : **la classe de 5^e** (25 suivis).

72 % des enfants sont scolarisés dans le **1^{er} degré**

Contrairement aux deux années scolaires précédentes, cette année 2024/2025 est marquée, par la **baisse de la prise en charge des jeunes scolarisés dans le 1^{er} degré** (72%, contre 78 % l'année scolaire précédente).

Répartition par zone de scolarisation

Zone de scolarisation	Nombre
REP	69
REP+	174
Sous-total 1 (REP/REP+)	243
Hors REP/REP+	48
Non concernés (collèges et lycée hors Strasbourg notamment)	18
Sous-total 2 (Hors REP)	66
TOTAL	309

78 % des enfants/adolescents·tes sont scolarisés·ées en REP ou REP +.

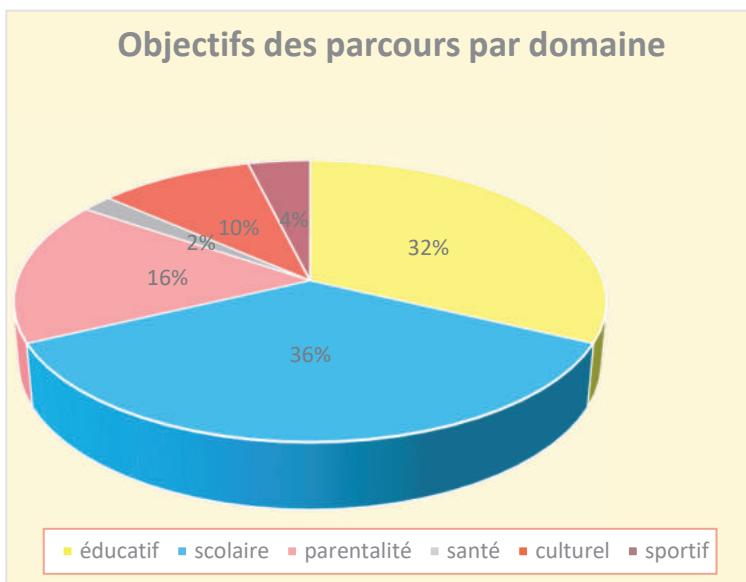
90 % des bénéficiaires du PRE habitent en QPV ou sont scolarisés·ées en REP / REP+.

LES OBJECTIFS DES PARCOURS

Les 6 domaines d'intervention

Le PRE met en œuvre des parcours de réussite éducative formalisant des objectifs reliés à 6 domaines, conformément à la nomenclature de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Le graphique ci-dessous présente la répartition des objectifs des parcours par domaine.



Les trois principaux domaines restent identiques à ceux de l'année scolaire passée, à savoir :

36% des objectifs définis dans les parcours renvoient au **domaine scolaire**.

32% des objectifs définis dans les parcours renvoient au **domaine éducatif**.

16% des objectifs définis dans les parcours renvoient à la **parentalité**.

Les objectifs des parcours



Dans son logiciel de suivi de l'activité, le PRE de Strasbourg prévoit 16 objectifs dont plusieurs peuvent se conjuguer.

Plusieurs objectifs peuvent être définis par parcours, le PRE ayant vocation à prendre en compte **les difficultés croisées**.

Le tableau ci-dessous présente la **répartition des objectifs des parcours** (au sens de pistes de travail) par nature.

Objectifs ou pistes de travail des parcours de réussite éducative	%
Améliorer la maîtrise du français	15%
Contribuer au développement des acquisitions	14%
Renforcer la confiance en soi de l'enfant ou du jeune	12%
Favoriser l'ouverture de la famille sur l'extérieur	11%
Améliorer le comportement, le rapport à soi et aux autres	11%
Favoriser l'expression sous toutes ses formes	10%
Faciliter l'identification et l'accès aux services existants	8%
Accompagner le parent dans son rôle éducatif	5%
Aider l'enfant à retrouver une motivation / à donner un sens à sa scolarité	4%
Améliorer la relation parents-école et le suivi des activités de l'enfant	4%
Accompagner le jeune dans son projet d'orientation	2%
Bénéficier d'un soutien psychologique	1%
Faciliter la communication parent-enfant	1%
Participer à l'adaptation du parcours scolaire	1%
Fréquenter régulièrement l'école	Moins d'1%
Ouvrir l'école aux parents	Moins d'1%
TOTAL	100

Les objectifs les plus majoritairement travaillés dans le cadre des parcours restent sensiblement les même que l'année précédente, à savoir :

- Améliorer la maîtrise du français (15%),
- Contribuer au développement des acquisitions (14%),
- Renforcer la confiance en soi de l'enfant ou du jeune (12%).
- Favoriser l'ouverture de la famille sur l'extérieur et Améliorer le comportement, le rapport à soi et aux autres (11%),

LES ACTIONS

La mobilisation des actions du PRE

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, le PRE a pu mobiliser **337 actions** (contre 323 l'année scolaire dernière) selon les grandes modalités suivantes :

- L'intervention des accompagnateurs-trices de réussite éducative et de la psychologue du PRE (personnels vacataires) ou de l'éducatrice à domicile (34,4%),
- La coordination simple ou la mise en place de relais par les coordonnatrices (sans mise en place d'actions) (22,5%),
- L'intervention des 8 prestataires dans le cadre du marché des actions d'accompagnement (36,2%)

(Cf. liste des actions collectives des prestataires en 2024-2025, en annexe 4 p.30 et 31).

72% des actions mobilisées sont individuelles (contre 28% d'actions collectives).

Les domaines des actions mobilisées

Les 337 actions mobilisées renvoient à **6 grands domaines d'intervention**. Le tableau ci-dessous présente la répartition des actions mobilisées par domaine d'action.

Domaines	Nombre d'actions
Scolaire	129
Parentalité	167
Culturel	19
Sportif	7
Santé	15
TOTAL	337

49.6% des actions mobilisées renvoient au **domaine de la parentalité** soit une progression de 10 points par rapport à l'année scolaire précédente.

38.3% des actions mobilisées renvoient au **domaine scolaire**. Cette part reste quasiment stable par rapport à l'année précédente (39.6%).

Les types d'actions mobilisées

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, le PRE a mobilisé **treize types d'actions différentes**.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des actions mobilisées par type.



Près de 64 % des actions sont portées en régie par la Caisse des Écoles (215 actions, en jaune dans le tableau).

Type d'actions mobilisées	Nombre d'actions
Accompagnement (domicile ou sortie)	79
Coordination simple	76
Soutien psychologique	15
Action coll. soutien aux apprentissages	23
Éducatrice du PRE – Cités éducatives	22
Coup de pouce (LDE)	18
Accompagnement des apprentissages en petit groupe ou individuel. (Ligue de l'Enseignement)	18
Art-thérapie (Art en réel)	5
Atelier photo (La Chambre)	6
Action collective (Sports pour tous)	7
Médiation familles-institutions (MSA)	35
Médiation interculturelle (ASTU)	29
Soutien à la parentalité (AID)	4
TOTAL	337

Les prestataires portent **122 actions** :

- 52,5 % sont des **actions de médiation culturelle auprès des parents** (MSA ou ASTU).
- 40 % visent à lever **les freins aux apprentissages** (Ligue de l'Enseignement., La Chambre, Sport pour tous)
- 4 % des actions sont des **ateliers d'art-thérapie**
- 3,5 % sont des interventions de TISF* en **soutien aux parents** (AID).

*TISF =Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale

ZOOMS

ZOOM : Favoriser l'activité physique pour lutter contre la sédentarité

➤ Promouvoir l'activité physique favorise le bien-être des enfants.

Au cours de cette année, l'équipe du PRE s'est mobilisée pour développer la pratique des activités physiques et sportives comme des leviers essentiels dans l'accompagnement et la remobilisation des familles.

Il s'agit de répondre aux nouvelles problématiques émergeantes sur les territoires à travers la mise en mouvement des enfants. Des enjeux très forts sont identifiés par les professionnels sur l'ensemble des QPV (sédentarité, santé mentale, écrans, manque d'autonomie des jeunes dans leurs déplacements, conduites à risques...).

Les bénéfices pour les familles accompagnées sont multiples.

La promotion de l'activité physique dans le cadre du parcours PRE permet notamment :

- La mobilisation des parents autour des questions liées à la santé et au bien-être de leurs enfants
- Le renforcement du lien parent-enfant à travers des activités accessibles au quotidien et peu coûteuses
- Une réponse adaptée pour lutter contre la sédentarité et l'usage excessif des écrans
- Une ouverture sur l'extérieur et des déplacements facilités
- Une sensibilisation aux règles de sécurité, au « savoir rouler » et au « savoir nager ».

➤ Le PRE renforce sa collaboration avec les associations et les structures sportives du territoire

Dans cette perspective, le PRE s'est rapproché des associations et du service des sports de la ville de Strasbourg. Un partenariat avec l'association Cadr'67 permet la mise à disposition de plusieurs vélos pour les enfants, les parents, ou les accompagnateurs dans le cadre des sorties organisées par le PRE.

La caisse des écoles s'est également dotée du matériel nécessaire pour la sécurité des enfants (gilets, casques etc....).

Pour l'année 2026, le PRE souhaite aboutir un partenariat avec les service des piscines municipales et la patinoire de Strasbourg.



Des sorties à pied... ou à vélo

Cette année 2025 a permis la finalisation d'une note de cadrage pour des sorties à vélo en toute sécurité.

Les déplacements à pied et les activités de plein air sont encouragés au quotidien tout au long de l'année.

Un accès facilité aux clubs sportifs

Le PRE accompagne les familles dans leurs démarches et les informe des aides existantes pour une inscription de leurs enfants dans un club sportif (bourse à la licence sportive de la ville de Strasbourg, aides de la CAF etc...)

Zoom sur le tutorat

Contexte et contenu du tutorat

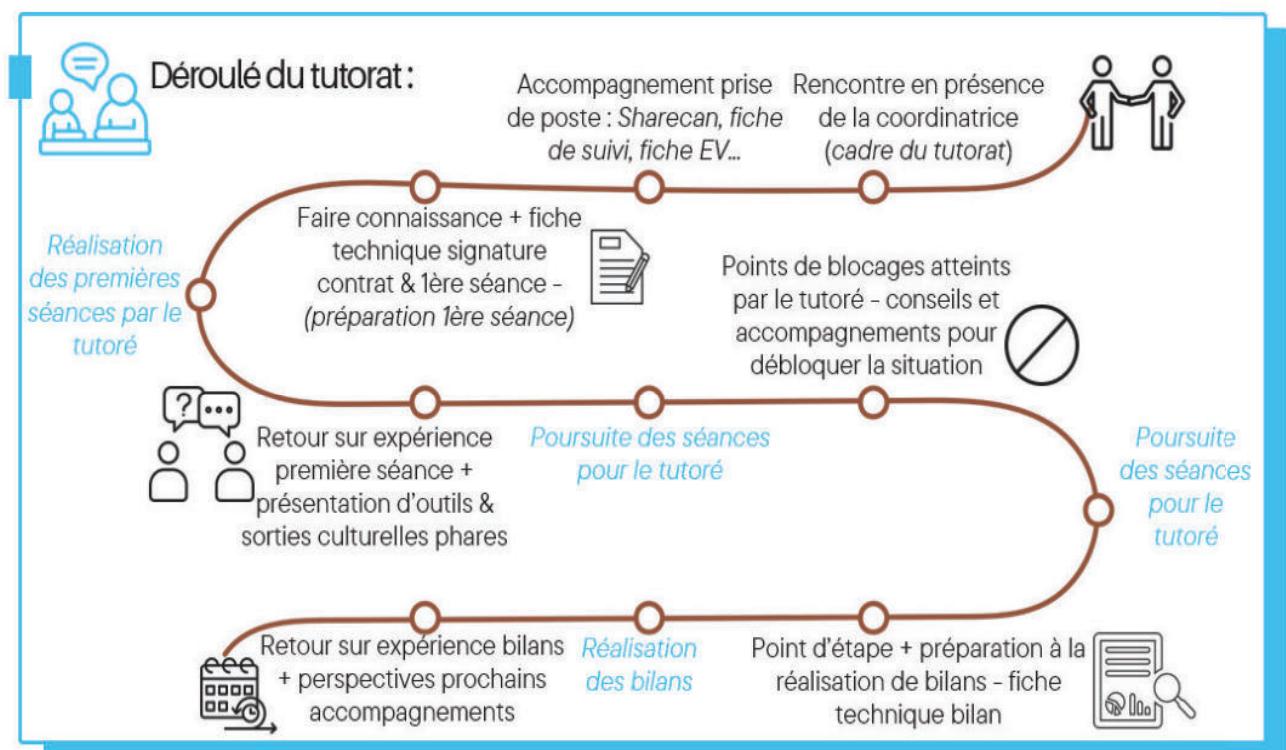
Afin de **faciliter la prise de fonction** des nouveaux·elles accompagnateurs·trices de la réussite éducative (ARE) et de **renforcer leur sentiment d'appartenance à une équipe**, un tutorat a été mis en place à leur prise de fonction durant l'année 2024/2025.

Ce tutorat visait à **renforcer l'accompagnement « pratico pratique » des nouveaux·elles ARE** : supports pédagogiques concrets, idées de sorties ou d'activités...



Objectifs:

- Accompagner le tutoré dans la **découverte du métier et des missions d'un ARE**
- Transmettre des compétences** liées aux savoirs, savoir-faire et savoir-être en lien avec le métier d'ARE
- Être disponible et à l'écoute** pour répondre aux besoins et demandes du tutoré



Freins & leviers:



- Freins
 - manque d'un espace pour se rencontrer et échanger en personne au PRE
 - peut-être compliqué de trouver un temps en commun à cause des agendas - cumul d'activité
 - Tuteur qui attend que le tutoré vienne à lui en cas de difficulté - accompagnement perd en efficacité
- Leviers
 - les 12h de tutorat mises à disposition avec une marge de manœuvre (15h) si nécessaire - cela dégage un temps conséquent pour que le tutorat exerce cette mission dans les meilleures conditions ainsi que pour le tutoré qui peut s'appuyer sur des conseils pratico pratique réguliers
 - organisation de points d'étapes réguliers pour assurer un retour sur expérience rapide et utile au tutoré
 - capacité du tuteur à être disponible et à l'écoute pour conseiller et accompagner le tutoré
 - création d'un guide du tutorat pour définir un cadre à l'accompagnement

Bilan:



- Le tuteur s'est mis **au service du tutoré** en adoptant la posture de **facilitateur** dont les interventions visaient à **répondre aux besoins d'aide et de support** du tutoré.
- Si le premier temps de ce tutorat se réalise en présence de la coordinatrice afin d'en fixer le cadre, la suite se déroule en **synchrone** par téléphone ou en visioconférence pour des raisons logistiques mais également en **asynchrone** pour préparer les "points d'étapes" entre le tutorat et le tutoré.
- Le tutorat se compose d'interventions **proactives** (à l'initiative du tuteur) et/ou **réactives** (en réponse à une demande du tutoré) en fonction des besoins/demandes du tutoré.

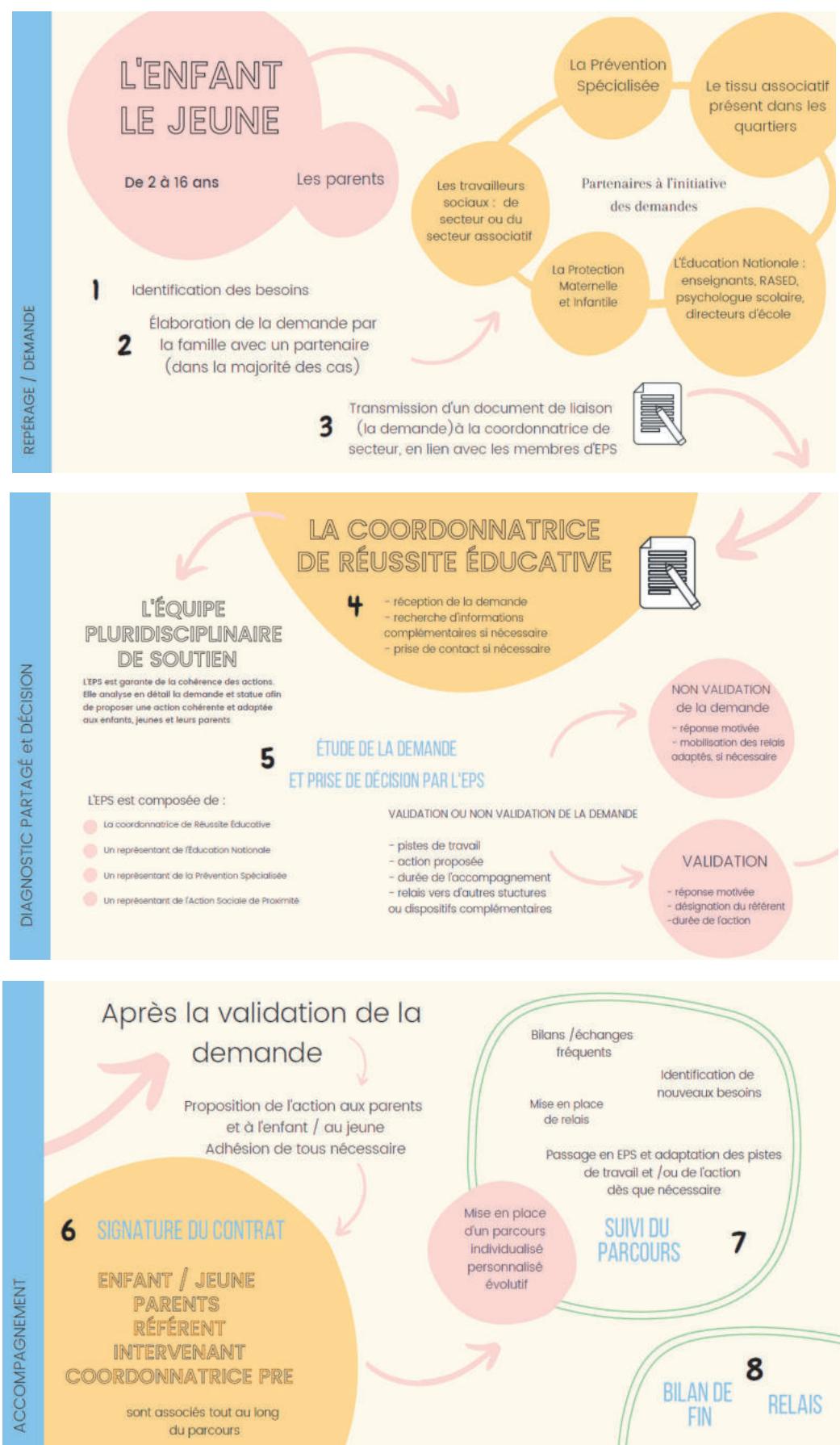
À retenir & Perspectives:



- Réussir le **premier contact** en étant proactif et force de proposition
- Favoriser la **proactivité** pour réduire la réactivité et l'isolement du tutoré
- Proposer des temps **asynchrones** afin de gagner en efficacité lors des temps synchrones
- Prévoir un **guide des incontournables du tutorat** qui servira de support pour le tuteur qui accompagnera le tutoré.
- Prévoir une **boîte à outils numérique** pour le tutoré avec des ressources pédagogiques et méthodologiques
- Proposez au tutoré d'établir un rapport d'étonnement - regard extérieur

ANNEXES

Annexe 1 : Les étapes d'un parcours de réussite éducative



Annexe 2 : Liste des participants-es aux EPS de 2024-2025

EPS	Action sociale de proximité	Prévention spécialisée	Éducation nationale
Hautepierre-Poteries	Régine LEDERMANN, assistante sociale	Malka ATTIA-GEORGER, éducatrice spécialisée JEEP	Pascale KUNTZMANN Cordonnatrice REP+ Benoît SCOHY Cordonnateur REP+ Claire BOPP Cordonnatrice REP
Cronenbourg	Audrey GOHIN, Assistante sociale	Olivia SALOMON, Éducatrice spécialisée SPS	Martial LAUCK Cordonnateur REP
Neuhof	Coumba NDAO, Assistante sociale Vildan GURBUZ, assistante sociale	Éléonore PLAZER, Éducatrice spécialisée JEEP Touatia DEROUICHE, Éducatrice spécialisée OPI-ARSEA	Joëlle GUTH Cordonnatrice REP Monika WAHL Cordonnatrice REP+
Meinau	Soizic HILI, Assistante sociale	Marie FOURNET, Éducatrice spécialisée JEEP	Malika ANNAJAR Cordonnatrice REP+
Koenigshoffen- Hohberg-Laiterie	Koenigshoffen-Hohberg : Anaïs GILIG, Assistante sociale Laiterie : Noémie KUNTZ, assistante sociale	Koenigshoffen-Hohberg : Myriam HECHINGER, Éducatrice spécialisée OPI-ARSEA Laiterie : Mathieu BLAES, Éducateur spécialisé association VILAJE	Koenigshoffen-Hohberg Claire BOPP Cordonnatrice REP Laiterie : Pas d'affectation EN

Annexe 2 : Liste des participants-es aux EPS de 2024-2025 (suite)

EPS	Action sociale de proximité	Prévention spécialisée	Éducation nationale
Est (Ampère / Port-du-Rhin)	Anne Rouault, Assistante sociale Port Du Rhin	Manon HILLBRAND, Éducatrice spécialisée OPI-ARSEA Sylvain HEYD, Éducateur spécialisé OPI-ARSEA	Stéphane WENDLIND, Directeur EE Ampère Sabina MIRVIC, directrice EE du RHIN
EPS Nord (Spach / Cité de l'Ill)	Fabien BITSCH, Assistant social Cité de l'Ill	David SAMSON, Éducateur spécialisé OPI-ARSEA et/ou Katia HANTZ, Éducatrice spécialisée OPI-ARSEA	Heddy ARAB Coordonnateur REP Cité de L'Ill
Elsau/ Montagne-verte	Denise KNOERR, Assistante sociale	Mélanie SUSINI, Chef de service OPI-ARSEA Édouard ALKANGE, Éducateur spécialisé Virginie GISSELMANN, Éducatrice spécialisée	Michel MEENS Coordonnateur REP

Annexe 3 : Répartition des suivis PRE par établissement scolaire en 2024-2025

Maternelle CAMILLE CLAUS	4	Élémentaire LEONARD DE VINCI	30
Maternelle SCHONGAUER	4	Élémentaire SCHWILGUE	14
Maternelle ELEONORE A	4	Élémentaire JEAN FISCHART	11
Maternelle HOHBERG	3	Élémentaire ELEONORE	11
Maternelle AMPERE	3	Élémentaire RIHN	10
Maternelle LEZAY MARNEA	3	Élémentaire ROMAINS	9
Maternelle ERCKMANN CHATRIAN	3	Élémentaire GLIESBERG	9
Maternelle STOSKOPF	2	Élémentaire ERCKMANN CHATRIAN	8
Maternelle ROSA PARK 1	2	Élémentaire HOHBERG	8
Maternelle ROSA PARK 2	1	Élémentaire REUSS 2	7
Maternelle ARIANE ICARE	1	Élémentaire MEINAU	7
Maternelle ZIEGELAU	1	Élémentaire GUYNEMER 1	6
Maternelle MEINAU	1	Élémentaire STOSKOPF	6
Maternelle CANARDIERE	1	Élémentaire ZIEGELWASSER	5
Maternelle CHARLES ADOLPHE WURTZ	1	Élémentaire AMPERE	5
Maternelle GLIESBERG	1	Élémentaire GUYNEMER 2	5
Maternelle MARGUERITE PEREY	1	Élémentaire GUTENBERG	5
Maternelle CAHN	1	Élémentaire SCHONGAUER	5
		Élémentaire MARCELLE CAHN	4
		Élémentaire CANADIÈRE	3
		Élémentaire JACQUELINE	3
		Élémentaire MENTELIN	2
		Élémentaire GUSTAVE DORE	2
		Élémentaire ALICE MOSNIER	1
		Élémentaire LANGEVIN 1	1
		Élémentaire JACQUES STURM 1	1
		Élémentaire CONSEIL DES XV	1
		Élémentaire ROSA PARK	1
		Élémentaire FINKWILLER	1
		Élémentaire SAINT THOMAS	1

Collège HANS ARP	17	Lycée HORS STRASBOURG	3
Collège FRANCOIS TRUFFAUT	10	Lycée JEAN BAPTISTE KLEBERT	1
Collège FUSTEL DE COULANGES	7	Lycée RENE CASSIN	1
Collège ERASME	6	Lycée MARCEL RUDLOFF	1
Collège LOUIS PASTEUR	6	Lycée JEAEN FREDERIC OBERLIN	1
Collège LEZAY MARNEA	5		
Collège TWINGER	4		
Collège STOCKFELD	3		
Collège JEAN BAPTISTE KLEBER	3		
Collège SOLIGNAC	2		
Collège HORS STRASBOURG	2		
Collège JULES HOFFMANN	2		
Collège LOUISE WEISS	1		
Collège ESPLANADE	1		

Annexe 4 : Liste des actions collectives menées par les prestataires du PRE en 2024-2025

ACTIONS COLLECTIVES 2024-2025

Prestataire	Nom du groupe	Coordonnatrice	Intervenant-e	Quartier	Lieu	Nombre de bénéficiaires	Jour	Date de début	Date de fin	Durée	Durée hebdo. des séances
La Chambre	Groupe inter quartier	VS, GJA	Lisa Calvi	Hautepierre, Poteries, Montagne Verte	Association La Chambre	5	mercredi	16/10/2024	18/06/2025	3,5 mois	2h
LDE	CPL	LP	Soumeya GOMRI- LDE	Koenigshoffen EST	École Romains	4	Lundi	25/11/2024	30/06/2025	7 mois	1h15
LDE	Groupe inter quartier Collégien	GJA, LP	Asma LAGHZAOUI-LDE	Elsau / Laiterie	Médiathèque Olympe de Gouge	4	mercredi	27/11/2024	30/06/2025	7 mois	1h15
Sport pour Tous	Sport pour Tous	LP	Lise Wirrmann	Port du Rhin	École du Rhin	6	lundi	14/10/2024	30/06/2025	8 mois	1h15
LDE	Atelier langage-Ligue	GJA	Vassely GAUZE - LDE	Elsau	École Léonard de Vinci	5	mardi	26/09/2024	24/06/2025	9 mois	1h15
LDE	atelier langage-Ligue	GJA	Emma MIGUEL - LDE	Elsau	École Léonard de Vinci	3	lundi	03/02/2025	30/06/2025	5 mois	1h15
LDE	atelier langage-Ligue	GJA	Emma MIGUEL - LDE	Elsau	École Léonard de Vinci	3	mardi	04/03/2025	24/06/2025	4 mois	1h15
Art-thérapie Mathilde BOUHANA	atelier art-thérapie	GJA	Mathilde BOUHANA	Montagne-Verte	CSC montagne-Verte	4	mercredi	25/06/2025	09/07/2025	3 mois	1h30
LDE	atelier langage-Ligue	VS	Emma MIGUEL - LDE	Hautepierre	EE Éléonore puis Médiathèque de Hautepierre	4	jeudi	04/02/2025	05/07/2025	5 mois	1h15
TOTAL						38					

Prestataire	Nombre de groupes
LDE	6
La Chambre	1
Sport pour Tous	1
Art-thérapie Mathilde BOUHANA	1